

Noms propres et noms communs : un problème de dénomination

Georges Kleiber

Volume 41, Number 4, décembre 1996

La dénomination

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003323ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003323ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kleiber, G. (1996). Noms propres et noms communs : un problème de dénomination. *Meta*, 41(4), 567–589. <https://doi.org/10.7202/003323ar>

Article abstract

The aim of this article is to follow up the line of research opened in 1994 at the Brest colloquium on proper nouns ("Sur la définition des noms propres: une dizaine d'années après", to be published). It is not intended to "put an end" to this question (with reference to Marc Wilmet's paper "Pour en finir avec le nom propre"). The purpose is only to show that the difference between proper nouns and common nouns is basically a difference of designation. This point of view throws a new light on the interpretation of previous observations, and brings out new properties of proper nouns, essentially on the level of ontological definition.

NOMS PROPRES ET NOMS COMMUNS : UN PROBLÈME DE DÉNOMINATION

GEORGES KLEIBER

Scolia, Université Strasbourg II, Strasbourg, France

Résumé

Cet article entend prolonger la réflexion entamée en 1994 au Colloque de Brest sur la définition des noms propres (« Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », à paraître), mais il ne s'agit pas pour autant d'en « finir avec le nom propre » (Marc Wilmet). Notre objectif est plus limité. Nous voudrions, premièrement, montrer que la différence entre noms propres et noms communs est essentiellement une différence de dénomination, et, deuxièmement, par là même, d'une part, rendre compte, sous un autre éclairage, d'observations anciennes, et, d'autre part, mettre à jour, essentiellement sur le plan ontologique, de nouvelles propriétés définitoires des noms propres.

Abstract

The aim of this article is to follow up the line of research opened in 1994 at the Brest colloquium on proper nouns ("Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après", to be published). It is not intended to "put an end" to this question (with reference to Marc Wilmet's paper "Pour en finir avec le nom propre"). The purpose is only to show that the difference between proper nouns and common nouns is basically a difference of designation. This point of view throws a new light on the interpretation of previous observations, and brings out new properties of proper nouns, essentially on the level of ontological definition.

INTRODUCTION

La différence entre les noms propres et les noms communs ? Une vieille question, exercice de manœuvre presque obligé des linguistes, philosophes du langage et logiciens, à laquelle il semble difficile d'apporter encore des éléments de réponse « inédits », tant le terrain a été labouré dans tous les sens. Et pourtant, malgré la diversité des solutions proposées, récentes ou plus anciennes, il reste un sentiment d'insatisfaction. Ni le critère sémantique en termes d'absence de sens (noms propres) vs présence de sens (noms communs), ni la différence de désignation opérée, rigide pour les noms propres, descriptive pour les noms communs, ni encore le caractère unique (nom propre) ou non (nom commun) du référent — toutes options qui continuent avec plus ou moins de bonheur et de variantes, terminologiques ou non, à servir aujourd'hui — ne paraissent pouvoir vider totalement la querelle. Les caractérisations secondaires comme l'intraduisibilité des noms propres opposée à la traduisibilité des noms communs ou la marque formelle de la majuscule des noms propres face à la minuscule des noms communs n'améliorent pas beaucoup le bilan. Et si les études sur les noms propres de ces dernières années, par des analyses détaillées de leurs emplois articulés¹, ont réellement et considérablement fait progresser la connaissance que nous avons de leur fonctionnement discursif, elles n'ont par contre guère fait avancer de façon sensible la problématique de la définition du sens et de la référence du nom propre dans son utilisation prototypique de nom propre non articulé (ou encore *non modifié*, pour reprendre l'appellation de T. Burge 1973). Le récent

colloque de Brest (printemps 1994) a vu affleurer sporadiquement un certain désenchantement, tout relatif, empressons-nous de le souligner, sur le fait de savoir ce qu'est un nom propre et ce qu'est un nom commun.

Je m'étais moi-même engagé dans le débat en 1981 en défendant avec assurance et enthousiasme une hypothèse qui définissait le nom propre comme un prédicat de dénomination. Cette proposition a été tellement malmenée depuis (R. Martin 1982 et 1983a; M. Noailly 1987; K. Jonasson 1990a et 1994; M. Wilmet 1986, 1991 et 1993), souvent avec raison d'ailleurs, que ma vision claire passée a cédé la place à une vue embrouillée des choses qui m'a amené à opérer un retour en arrière sous forme de constat : que restait-il de la conception des noms propres formulée naguère ? Ce constat méaculpatif, entrepris l'année dernière au Colloque de Brest (G. Kleiber, à paraître a), s'est traduit par l'abandon d'un des piliers de mon approche antérieure, à savoir l'idée que les noms propres sont des prédicats, mais, en mettant au premier plan le sens de dénomination, il a également montré qu'il était encore possible d'apporter des éléments définitoires nouveaux sur les noms propres et les noms communs et qu'en conséquence, si pessimisme il y a en la matière, ce ne saurait être qu'un pessimisme « ensoleillé ».

Cet article entend prolonger la réflexion entreprise l'année dernière, mais il ne s'agit pas pour autant, on l'aura compris, d'en *finir avec le nom propre*, comme le titre, avec une lucido-malicieuse interrogation (*Pour en finir avec le nom propre ?*), M. Wilmet (1995). Notre objectif est plus limité. Nous voudrions, premièrement, montrer que la différence entre noms propres et noms communs est essentiellement une différence de dénomination et, deuxièmement, par là même, d'une part, rendre compte, sous un autre éclairage, d'observations anciennes et, d'autre part, mettre au jour, essentiellement sur le plan ontologique, de nouvelles propriétés définitoires des noms propres.

1. LE NOM PROPRE : UN SENS DE DÉNOMINATION ?

1.1. LES NOMS PROPRES N'ONT PAS DE SENS

Nous ne reprendrons évidemment pas ici la question entière du sens des noms propres², mais, pour faire ressortir les raisons qui sont à l'origine de l'hypothèse d'un sens dénominatif des noms propres, nous rappellerons simplement les deux principales thèses antagonistes sur le sujet. Il y a d'un côté, comme on sait, ceux qui défendent l'idée d'un nom propre dépourvu de sens ; il y a, de l'autre, ceux qui lui assignent un sens comportant une ou des propriétés du référent porteur du nom.

La thèse des noms propres vides de sens, dont la fortune ne s'est pas démentie depuis S. Mill (1824)³, postule que les noms propres ne sont que des « étiquettes référentielles » : « *Proper names have strictly no meaning ; they are marks for individual objects* » (livre I ; chap. II, § 2.). Son principal avantage est de rendre compte du fait que le nom propre ne décrit aucun attribut du porteur du nom. Son inconvénient majeur est de ne pouvoir expliquer comment se fait la référence. Elle ne peut, par exemple, montrer la différence entre les énoncés :

Napoléon est mort à Sainte-Hélène
Wellington est mort à Sainte-Hélène

puisque absence de sens signifiant identité de sens, elle a pour résultat indésirable de rendre les deux énoncés identiques. Corollairement, elle pose un problème sémiotique épineux : quel est le statut sémiologique des noms propres ? Sont-ce encore des signes ou non ? Si ce ne sont plus des signes, de quoi s'agit-il alors ? Et si on leur conserve le statut

de signe, ils deviennent des signes «à une face», des signifiants sans signifié (M. Noailly 1987: 70-71).

Une telle position est difficilement soutenable, tout simplement parce que le porteur du nom propre n'étant jamais lui-même présent dans la phrase, il faut bien que le nom propre, s'il entend renvoyer à quelque chose d'autre que lui-même et pas à n'importe quoi, contienne des indications de quelque ordre que ce soit, qui dirigent notre interprétation vers ce pour quoi il est là. On ne voit pas comment sémiotiquement une forme, uniquement forme, ou, si cela a du sens, *un signe uniquement signifiant*, ou encore un signe «à une face», pourrait, sans rien d'autre, conduire vers un référent non présent. Dit autrement, il faut bien qu'il y ait des conditions d'emploi, c'est-à-dire du sens !

1.2. LES NOMS PROPRES ONT UN SENS «DESCRIPTIF»

La thèse opposée résout cette difficulté aisément : les noms propres ont précisément pour sens des attributs ou propriétés du porteur du nom qui assurent le fonctionnement référentiel. Deux conceptions doivent être distinguées : une version *forte*, qui assigne aux noms propres un sens identifiant constitué d'une description (ou de descriptions) qui identifient univoquement le référent, et une version *faible*, qui leur reconnaît un sens qui ne comporte qu'un ou que quelques traits descriptifs du référent (G. Kleiber 1981: ch. XIV).

Dans le camp des premiers, les «fresselliens» considèrent ainsi qu'un nom propre comme *Romulus* n'est pas réellement un nom propre dans le sens logique du terme, mais représente une sorte de description tronquée ou déguisée : «*It stands for a person who did such-and-such things, who killed Remus, and founded Rome and so on*» (B. Russell 1956: 243). Les searlow-strawsoniens, plus souples, proposent de représenter le sens des noms propres, non comme une description identifiante, mais soit comme une disjonction logique de toutes les descriptions qui lui sont associées (J.R. Searle 1972), soit comme une description composite qui regroupe les faits les plus fréquents qu'un groupe de locuteurs mentionne à son propos (P.F. Strawson 1973).

Une telle façon de voir les choses, pour louable qu'elle soit dans sa volonté d'expliquer la «courroie» référentielle entre le nom et le porteur du nom, rencontre très vite des difficultés insurmontables — que la plupart des commentateurs n'ont pas manqué de lui opposer⁴ — qui tiennent principalement au statut contingent des informations déguisées. Il suffit, en effet, de manipuler cette factualité, c'est-à-dire d'imaginer, par exemple, que *Romulus* n'a en fait pas tué *Remus* et n'a pas fondé Rome, pour s'apercevoir que l'on ne peut maintenir la version forte du sens des noms propres. Plutôt que de recenser ici ces contre-arguments devenus classiques dans la problématique, essentiellement philosophique, du sens des noms propres, nous mentionnerons ici deux manifestations d'un tel état de choses, d'un caractère plus linguistique, parce qu'elles s'appuient sur une comparaison avec la position des noms communs.

La première a trait au statut de la phrase qui exprime la relation d'identité entre le nom et la description qui est censée représenter son sens. On s'aperçoit qu'elle ne peut prétendre au statut de phrase *analytique*⁵ que présentent les phrases définitoires du sens des noms communs. C'est ainsi que, face à l'énoncé :

Une librairie est un magasin où l'on vend des livres dont la vérité est une vérité a priori un énoncé tel que :

Romulus est le fondateur de Rome

n'a rien d'analytique ou de nécessairement vrai. Elle fait partie des paraphrases que C. Fuchs (1982: 129) place, dans le continuum interprétatif du plus linguistique au moins littéral, sur le plan *référentiel*.

La preuve en est donnée par la deuxième manifestation. Il est significatif de constater que, si l'on entend exprimer métalinguistiquement la relation de signification, les descriptions identifiantes de la version forte du sens des noms propres, quelles qu'elles soient, regimbent à apparaître dans des phrases reliant un signe à son signifié (J. Rey-Debove 1978 : 189), alors que cela ne pose aucune difficulté aux descriptions définatoires des noms communs :

? ROMULUS signifie 'le fondateur de Rome'
LIBRAIRIE signifie 'magasin où l'on vend des livres'

Les partisans de la version *faible*, aussi bien des philosophes tels que P.T. Geach (1962) et G. Vision (1970) que des linguistes comme E. Buyssens (1973), F. Kiefer (1974) et M. Gross (1977), ont pour dénominateur commun le fait de postuler pour les noms propres un sens réduit à des spécifications comme «chat», «ville», «fleuve», etc., ou à des traits sémantiques généraux comme (+ / - mâle), (+ / - humain), etc.

Ils ne courent ainsi pas autant de risques que la version forte, puisque leur approche ne contraint pas le sens du nom propre d'une manière aussi forte et univoque. Il n'en reste pas moins que les traits généraux qu'elle lui assigne se trouvent également obérés par leur caractère contingent, même si, surtout dans le domaine des noms de personne, on peut avoir le sentiment qu'il s'agit également de conventions⁶. Pour qu'ils puissent prétendre à un statut réellement sémantique, il faudrait qu'ils constituent des conditions d'emploi strictes : on ne devrait logiquement pas pouvoir donner n'importe quel nom propre à n'importe quel individu. E. Buyssens (1973 : 28) pense qu'il en va ainsi et qu'effectivement, «pour appliquer un nom, qu'il soit commun ou propre, à un individu autre que ceux auxquels il a déjà été appliqué, il faut se conformer à la convention qui a établi à quelle sorte d'individu le nom est applicable». Il suffit de reprendre un exemple comme celui de *Marie-Rose* (G. Kleiber 1981 : 367) dans un énoncé comme :

Marie-Rose n'est pas mal

pour s'apercevoir que les noms propres, malgré l'existence indéniable de conventions socio-culturelles de dénomination, ne comportent pas d'information générale stricte sur le type de porteurs qu'ils peuvent nommer : *Marie-Rose* peut aussi bien être un nom de personne, de revue, de shampoing contre les poux, de layette ou encore d'un code Minitel type *Messagerie rose* 3615.

Le bilan est facile à faire : les deux principales thèses sur le sens des noms propres conduisent à une impasse. Pour en sortir, nous avons choisi en 1981 une solution intermédiaire, qui consistait à assigner au nom propre un sens nucléaire dénominatif.

1.3. LE NOM PROPRE : UN PRÉDICAT DE DÉNOMINATION

De façon plus précise, nous avons fait l'hypothèse que le nom propre correspondait à un prédicat de dénomination *être appelé* / *N* / et qu'un nom propre non articulé représentait l'abréviation d'une description dénomminative du type *le x appelé* / *N* / (cf. *Romulus* = *le x appelé* / *Romulus* /) (G. Kleiber 1981, ch. XV : 385-417). Notre analyse, que l'on retrouve ensuite, ainsi que le signale K. Jonasson (1994), chez H. Kubczak (1985) et H.-N. Castaneda (1985), avait pour principal avantage d'éviter aussi bien les excès de la thèse des noms propres vides de sens que ceux de la thèse du sens identifiant univoque ou seulement général des noms propres. Le nom propre apparaît bien comme étant un signe à deux faces, mais la restriction de son sens au prédicat de dénomination *être appelé* / *N* / écarte tous les reproches encourus par le statut contingent des prédicats descriptifs des versions forte et faible. D'un autre côté, ce sens dénominatif ténu permet

de résoudre les principales difficultés sémantiques auxquelles se heurte une conception asémantique des noms propres. Reprenons, pour illustration, le problème des énoncés :

Napoléon est mort à Sainte-Hélène
Wellington est mort à Sainte-Hélène

La synonymie ou l'identité à laquelle conduit la thèse des noms propres vides de sens n'est plus de mise, puisque la structure sémantique de ces deux énoncés sera différente :

l'individu appelé / Napoléon / est mort à Sainte-Hélène
l'individu appelé / Wellington / est mort à Sainte-Hélène

Le référent particulier, on l'aura remarqué, n'intervient nullement dans l'affaire, ce qui a pour conséquence heureuse de prévoir une différence sémantique même en cas d'identité référentielle. Ainsi, quoique Tullius et Cicéron réfèrent au même particulier, les énoncés :

Tullius est mort à Rome
Cicéron est mort à Rome

ne seront pas pour autant synonymes, contrairement à la prévision des approches sémantiques identifiantes.

La solution du prédicat de dénomination avait aussi un autre mérite important, celui d'offrir un traitement unitaire pour les noms propres non articulés et les noms propres articulés ou *modifiés*. Postuler comme base unique un prédicat de dénomination permet en effet de résoudre de manière assez séduisante le problème posé par l'existence des emplois articulés tels que :

Les Albert trouvent souvent leur nom vieillot
Il n'y a pas d'Huguette au numéro que vous avez demandé (K. Jonasson 1994)

Plus besoin de supposer un changement de catégorie des noms propres aux noms communs ou un dispositif spécial pour assurer le passage des noms propres non modifiés *Albert* et *Huguette* aux noms propres articulés *les Albert* et *des Huguette*, puisque l'hypothèse prédicative analyse sans peine nos deux énoncés en :

Les x appelés / Albert / trouvent leur nom vieillot
Il n'y a pas de x appelé / Huguette / au numéro que vous avez demandé

La mariée était sans doute trop belle et l'on n'a pas manqué d'en relever les appâts les plus trompeurs. On a tout d'abord observé que l'analyse du nom propre non articulé comme étant une description elliptique du type *le x appelé / N /*, à laquelle conduit inévitablement l'option du prédicat de dénomination, n'était iconiquement pas pertinente. Elle a, en effet, le désavantage, plus ou moins certain⁷, de négliger, comme le souligne M. Noailly (1987), «la spécificité morphologique des noms propres prototypiques» et surtout celui de leur conférer, ainsi que nous l'a fort justement reproché K. Jonasson (1994), une structure plus complexe que les noms propres modifiés, alors même qu'ils semblent être plus fondamentaux.

Un deuxième défaut se situe au niveau du N qui apparaît dans le prédicat de dénomination (*être appelé / N /*). Si on le considère comme un nom propre, il devra lui-même être analysé comme un prédicat de dénomination comportant un N. À ce moment-là, comme le souligne M. Wilmet (1995), «l'énoncé *Je m'appelle Socrate* devient faux (mon nom n'est pas *le x qui est appelé Socrate*) ou redondant (= je m'appelle le *x* qui est appelé *Socrate*) et susceptible de régression infinie (= je m'appelle [le *x* qui est appelé {le *x* qui est appelé < le *x* qui est appelé >, etc., etc.}] *Socrate*)». Pour éviter ce piège, nous

lui avions dénié le statut de nom propre en le traitant comme le représentant de la chaîne phonique ou graphique elle-même (G. Kleiber 1981 : 399). Ce faisant, nous sommes tombé sur un autre obstacle, tout aussi grave : celui d'une solution *ad hoc* et contre-intuitive, dénoncée par K. Jonasson (1994), solution qui est réduite à renoncer à parler de nom propre pour les N figurant dans les énoncés exprimant le lien dénominatif existant entre le nom propre et son porteur. Or, comment refuser de reconnaître en *Paul* un nom propre dans des énoncés⁸ tels que :

Il s'appelle / se nomme Paul
Son nom est Paul
Je te nomme Paul / je t'appellerai Paul
Il a été appelé Paul

Une dernière critique excipe de l'inadéquation de la glose *être appelé / N /* pour rejeter la solution du prédicat de dénomination. La paraphrase dénominationnelle ne convient en effet qu'aux emplois *dénotatifs*⁹, appelés précisément ainsi par K. Jonasson (1994) à cause de l'adéquation paraphrastique, tels que ceux figurant dans les deux énoncés déjà mentionnés ci-dessus :

Les Albert trouvent souvent leur nom vieillot
Il n'y a pas d'Huguette au numéro que vous avez demandé

Tous les autres emplois, aussi bien ceux des noms propres modifiés que des noms propres non modifiés, renâclent plus ou moins fortement à être paraphrasés par le prédicat de dénomination. Du côté des noms propres articulés, le sens des emplois métaphoriques, d'exemplarité, métonymiques ou encore de fractionnement¹⁰ n'est guère atteint par la glose du prédicat de dénomination. C'est ainsi que, comme l'a noté M.-N. Gary-Prieur (1989), notre modèle de paraphrase ne convient pas pour décrire, par exemple, le sens de *Tous les Copi sont morts ce matin* dans la séquence :

Il était Copi. Dessinateur ? Écrivain ? Acteur ? Tous les Copi sont morts ce matin

puisque la glose :

Tous les individus appelés Copi sont morts ce matin

qu'il génère ne correspond ni de loin ni de près à l'interprétation de ce nom propre modifié. Si l'on envisage la situation des noms propres non articulés, le résultat n'est guère meilleur. Cela apparaît nettement avec les emplois au vocatif, puisque l'interrogation :

C'est vous, Charles ?

n'a pas tout à fait la même interprétation que la question :

C'est vous, l'individu appelé Charles ?

L'interrogation identificative à l'aide du prédicat de dénomination donne à penser que le locuteur ne connaît le porteur du nom que par le fait de porter ce nom et marque donc d'une certaine manière l'incapacité d'utiliser le nom propre *Charles*, alors que la question non prédicative manifeste au contraire la capacité d'utiliser *Charles* pour Charles. La différence est sans doute moins nette dans le cas des emplois référentiels. Elle est bien réelle néanmoins. Nous l'avons mise en avant l'année dernière (G. Kleiber, à paraître a) à l'aide du couple d'énoncés :

L'individu appelé Charles était un grossiste renommé en noms propres
Charles était un grossiste renommé en noms propres

Le premier énoncé attire l'attention sur le fait que le référent est présenté uniquement par une de ses propriétés, celle de s'appeler *Charles*. Le caractère prédicatif de l'expression *l'individu appelé Charles* fait que, par opposition au nom propre non modifié, le référent est saisi par un seul côté descriptif, celui de porter le nom en question. Il se trouve appréhendé de façon indirecte, par une seule de ses facettes, celle d'appellation, comme si précisément nous ne connaissions de lui que la propriété d'être appelé ainsi ou que nous voulions, pour une raison ou une autre, attirer l'attention sur le fait qu'il est nommé ainsi. Ce n'est pas ce qui passe dans le second énoncé. Avec le nom propre, le sentiment de référence indirecte disparaît : on n'a pas l'impression que le référent est présenté par une seule de ses facettes, fût-ce celle de dénomination. Il se trouve donné en bloc et non par la voie de telle ou telle de ses propriétés.

La conjonction de ces trois difficultés nous a conduit lors du bilan de l'année dernière à abandonner¹¹ un des points centraux de notre analyse de 1981, l'hypothèse que les noms propres étaient des prédicats de dénomination. Nous n'avons pas pour autant jeté le bébé dénomiatif avec l'eau de ce bain prédicatif, puisque nous avons maintenu et maintenons l'hypothèse d'un sens de dénomination pour le nom propre. La question que pose immédiatement un tel choix est celle de la possibilité même d'un tel maintien. Peut-on parler de sens de dénomination sans conclure qu'il s'agit d'un prédicat de dénomination ? Autrement dit, renoncer à la solution du prédicat de dénomination, n'est-ce pas aussi renoncer au sens de dénomination ? Les deux peuvent-ils être dissociés ?

1.4. LE NOM PROPRE : UN SENS DE DÉNOMINATION

Cette difficulté disparaît pour peu que l'on accepte que tout contenu sémantique n'est pas descriptif ou encore analytique ou vériconditionnel. Si on souscrit à l'idée qu'il y a du sens instructionnel ou encore appelé sens *computationnel* ou *procédural* — idée de plus en plus répandue actuellement¹² —, alors il est permis, comme nous l'avons montré au Colloque de Brest, de conserver un sens de dénomination aux noms propres sans pour autant être obligé d'en faire des prédicats de dénomination.

Ce sens dénomiatif n'est alors plus conçu comme une propriété ou description du référent, mais comme l'instruction de chercher et de trouver dans la mémoire stable le référent qui porte le nom en question¹³. Le point essentiel dans l'affaire est que la paraphrase descriptive de ce sens ne peut plus être considérée comme une expression synonyme : de même que *l'individu qui prononce (cette occurrence de) «je»* n'est pas sémantiquement équivalent à *je*, même si *je* a pour instruction de prendre en compte celui qui a prononcé l'occurrence de *je*, *l'individu appelé Charles* n'est pas sémantiquement égal à *Charles*, même si *Charles* a pour sens instructionnel de prendre en compte le porteur de ce nom. Autrement dit, tout comme les symboles indexicaux (1986a et b) et d'autres expressions du même acabit procédural, les noms propres sont irréductibles¹⁴ : ils ne se laissent pas réduire à une description correspondant à la donation dénomiatrice utilisée.

Il s'agit bien de sens, dans la mesure où l'instruction en question est conventionnellement attachée au nom propre, de façon intrinsèque ou *a priori*, et, comme elle ne porte pas sur les attributs ou propriétés de tel ou tel porteur particulier, elle évite le reproche de contingence élevé contre les versions identifiantes. Son avantage est de conserver les aspects positifs de l'hypothèse du prédicat de dénomination sans en endosser pour autant l'héritage paraphrastique ou descriptif indésirable. Elle continue de rendre

compte d'un fait principal, à savoir que si «notre» *Marie-Rose* est reconnu comme nom propre dans :

Marie-Rose n'est pas mal

le sens dénominatif qui lui est attribué intrinsèquement est celui d'une instruction à prendre en compte en mémoire stable l'entité dénommée ainsi. De quel type d'entités s'agit-il ? Nous le préciserons par la suite. Pour le moment, nous nous contenterons de souligner que cette instruction constitue bien du sens, c'est-à-dire une condition d'emploi, puisqu'elle écarte par avance toutes les entités non nommées ainsi. On comprend ainsi, avant même d'aller plus loin dans la reconnaissance de ce sens, que des énoncés qui ne diffèrent que par des noms propres seront sémantiquement différents, qu'ils réfèrent au même porteur ou non :

Napoléon est mort à Sainte-Hélène
Wellington est mort à Sainte-Hélène
Tullius est mort à Rome
Cicéron est mort à Rome

et que les célèbres phrases d'identité copulativement dénomminatives comme :

L'Everest est le Chomolungma

qui ont fait les délices des logiciens et philosophes du langage, ne sont pas des tautologies. Tout simplement parce que le sens de dénomination intrinsèque change avec le nom propre.

L'affaire pour autant n'est de loin pas dans le sac : à peine est-on débarrassé des difficultés occasionnées par l'option prédicative que se dressent de nouveaux obstacles devant l'hypothèse d'un sens de dénomination. L'abandon de la thèse du prédicat de dénomination ne fait en effet disparaître que les défauts liés à la partie prédicative de l'hypothèse et ne saurait régler ceux que peut provoquer sa partie dénomminative. Or, celle-ci en suscite immédiatement une : ce sens de dénomination, prédicatif ou instructionnel, ne fait guère avancer les choses, puisqu'il s'applique aussi aux noms communs (S. Kripke 1972 ; R. Martin 1982, 1983a et 1987 et M. Wilmet 1995). R. Martin dénonce cette trop grande puissance en soulignant que notre hypothèse «vaut pour tous les noms, y compris les noms communs : *le chat, c'est le x qui est appelé CHAT*» (1987 : 143).

L'objection est-elle correcte ? Si oui, cela signifie la fin de l'hypothèse du sens dénominatif des noms propres. Pour le savoir, il n'y a qu'une voie possible, reprendre la comparaison *noms propres* — *noms communs* sur le terrain de la dénomination. Cette comparaison aura, non seulement pour résultat de montrer que les noms communs n'ont pas de sens de dénomination, mais encore celui de faire apparaître des contraintes ontologiques nouvelles qui pèsent sur les entités pouvant être dénommées par les noms propres. Autrement dit, la distinction *noms propres* — *noms communs* envisagée sous l'angle de la dénomination s'accompagnera de la mise en relief d'une partie sémantique, cette fois-ci bien *descriptive*, des noms propres.

2. IL Y A DÉNOMINATION ET DÉNOMINATION

2.1. NOMS PROPRES ET NOMS COMMUNS : DES DÉNOMINATIONS

La relation de dénomination appartient au domaine des relations *signes* <—> *choses*¹⁵ et se place ainsi du côté des relations référentielles : *référer à*, *renvoyer à*, *désigner*, *représenter*, *dénoter*, etc. Elle se sépare toutefois de ces relations de désignation

par la nécessité d'un acte de dénomination préalable entre le signe et la chose dénommée. Pour qu'une relation *signe* $\longleftrightarrow$ *chose* soit dénomminative, il faut en effet, au préalable, qu'un lien référentiel particulier ait été instauré entre la chose *x*, quelle qu'elle soit, et le signe *X*, alors qu'une telle exigence n'est nullement requise par la relation de désignation (G. Kleiber 1984 : 79).

Ce critère, décisif pour l'identification des dénominations, établit clairement le statut dénominatif des noms communs et des noms propres : «Je ne puis appeler Bernard *Bernard* et une petite mouche *moucheron*», écrivions-nous (1984 : 79), «si l'individu ou le type de mouche en question n'a pas eu le 'nom' de *Bernard* ou de *moucheron* au préalable. Il m'est par contre possible de désigner Bernard ou le moucheron respectivement par *le directeur d'école* et *l'insecte que je déteste le plus*, alors qu'ils n'ont jamais été désignés de la sorte». Les tournures métalinguistiques qui traduisent cet acte de dénomination préalable témoignent de cette identité de statut :

On a appelé MOUCHERON une petite mouche
On a donné le nom de MOUCHERON aux petites mouches
Je l'ai appelé BERNARD
Mon père m'a donné le nom de BERNARD
J'ai été appelé BERNARD par mon père

Dans les deux cas également, la convention référentielle instaurée par l'acte de dénomination est une association faite pour durer, donc une association référentielle stable ou constante, qui a pour but, non une désignation uniquement momentanée, transitoire et contingente de la chose, mais l'établissement d'une règle de fixation référentielle qui permet l'utilisation ultérieure du nom propre ou du nom commun pour l'objet dénommé. C'est dire qu'il faut aussi bien pour les noms propres que pour les noms communs un apprentissage de la convention établie par l'acte de dénomination, apprentissage qui a pour résultat l'acquisition d'une compétence référentielle, à savoir la capacité d'utiliser *X* pour *x*.

Corollairement, le rôle du locuteur se trouve mis en jeu par un tel acte : *X est la dénomination de x* implique que l'on peut utiliser *X* (*Bernard* ou *moucheron*) pour *x* (*Bernard* ou *petite mouche*). Autre conséquence de cette attribution dénomminative : nom propre et nom commun apparaissent comme une sorte de propriété de l'objet qu'ils dénomment. Le «nom» appartient en quelque sorte à l'objet comme l'attestent les tournures :

Il faut appeler les choses par leur nom
Quel est son nom ? Quel est le nom de... ?
Ça n'a pas de nom

Il n'y a rien d'étonnant, par conséquent, à ce que le terme métalinguistique *nom* puisse servir pour les deux catégories, ainsi que le montrent les tournures :

le nom de Socrate
le nom du téléphone
le nom de SOCRATE (emploi autonome)
le nom de TÉLÉPHONE (emploi autonome)

et que les deux donnent lieu à des phénomènes anaphoriques (a) et tautologiques (b) similaires :

(a) — *Quasimodo s'appelle ainsi, parce que...*
Quasimodo, comme son nom l'indique,...

- *Le téléphone s'appelle ainsi, parce que...*
Le téléphone, comme son nom l'indique,...
 (b) — ? *Quel est le nom de Socrate ?*
 ? *Comment s'appelle Socrate ?*
 — ? *Quel est le nom du téléphone ?*
 ? *Comment s'appelle le téléphone ?*
 — ? *Socrate s'appelle Socrate*
 — ? *Le téléphone s'appelle téléphone*¹⁶

Mais est-ce suffisant pour conclure qu'il s'agit, dans les deux cas, de la même chose et pour décréter par là même que l'hypothèse d'un sens dénominatif définitoire des noms propres se trouve infirmée ? Il nous semble que non pour deux raisons : que les noms communs soient des dénominations ne signifie pas pour autant qu'ils aient un *sens* de dénomination et, deuxièmement, il ne s'agit pas de dénominations identiques.

2.2. LES NOMS COMMUNS ONT-ILS UN SENS DE DÉNOMINATION ?

Pour répondre à cette question, il suffit de regarder si les noms communs présentent réellement un sens dénominatif comparable à celui que nous avons assigné aux noms propres. M. Wilmet (1995) pense que oui et, reprenant notre définition du sens des noms propres comme une instruction invitant à retrouver en mémoire stable le référent porteur de ce nom, il estime que « cela vaudrait des noms communs pour peu qu'on substitue au référent [de notre définition] un *concept* ou, dans le vocabulaire saussurien, un *signifié* : le nom *arbre* invite à retrouver en mémoire stable le concept correspondant ».

Le fonctionnement des noms communs montre toutefois que l'équivalence n'est pas tout à fait exacte. Les noms propres, dans leur emploi standard, demandent effectivement à ce que l'on prenne en compte un référent nommé ainsi : le *x* désigné est en même temps un *x* porteur du nom. La relation de dénomination constitue le sens du nom propre, parce qu'elle est en même temps la relation de désignation, ou, pour le dire autrement, la désignation se fait sur le mode dénominatif. Rien de tel avec les noms communs, où relation de dénomination et relation de désignation ne coïncident pas la plupart du temps. Les noms communs, dans leurs emplois courants, ne comportent nullement l'instruction de retrouver le concept nommé ainsi. Dans tous leurs emplois non génériques¹⁷, l'instruction déclenchée par le nom commun n'est pas de retrouver en mémoire stable le concept appelé ainsi. Des emplois tels que :

L'arbre / un arbre a été arraché par le vent hier

ne demandent guère de retrouver en mémoire stable le concept *arbre*. Contrairement à ce que pense M. Wilmet, lorsqu'il reprend l'argument de R. Martin sur « le chat, c'est le *x* qui est appelé *chat* », *l'arbre* ou *un arbre* ici, ce n'est pas le *x* ou *un x* qui est appelé *arbre*, mais c'est le ou *un x* qui *est arbre*, c'est-à-dire qui a les propriétés requises du concept ou de la catégorie *arbre*. La désignation, on le voit, ne se fait pas sur le mode dénominatif, mais sur le mode descriptif, et si l'on veut parler de sens instructionnel à propos de *arbre*, on pourra l'exprimer en disant que *arbre* invite à retrouver en mémoire stable un *x* qui a les propriétés ou traits ou attributs définitoires ou prototypiques du concept ou de la catégorie nommée *arbre*. Si la dénomination est bien présente, ce n'est pas au même niveau. Et si on veut la maintenir pour les *x* ou occurrences en question, il faut la considérer comme indirecte. Par rapport à la dénomination des noms propres qui est directe — j'appelle *Bernard* par SON nom, c'est-à-dire par le nom qui lui a été attribué en propre —, la relation de dénomination entre un nom commun et un concept général entraîne une dénomination des *x* qui est indirecte, qui se fait par le biais d'une description. « Je n'appelle pas », écrivions-nous naguère (1984 : 90), « ce magasin particulier *librairie*,

parce qu'il a eu le nom de *librairie* — il n'a jamais, en tant que particulier, été appelé ainsi —, mais parce qu'il répond au critère d'appartenance à la classe des librairies, parce qu'il est un magasin où l'on vend des livres et que, conformément à la relation de dénomination entre *librairie* et 'magasin où l'on vend des livres', je puis l'appeler ainsi».

Une preuve intéressante de cette différence se trouve dans la position du locuteur vis-à-vis des deux types de dénomination. Il possède une certaine liberté dans l'emploi du nom commun pour les occurrences du concept ou de la catégorie dénommée par le nom, précisément parce que ces occurrences n'ont pas été elles-mêmes nommées ainsi. Il peut ainsi décider, suivant différents facteurs tels que les critères d'appartenance «flous» et la primauté de traits prototypiques ou connotatifs variables, que l'occurrence à catégoriser est, n'est pas ou encore est plus ou ou moins un N¹⁸:

Une bicyclette sans dérailleur, je n'appelle pas ça une bicyclette, mais une trottinette (Roger Hassenforder)

Une semblable liberté est totalement exclue pour les noms propres, parce que là l'occurrence en question a été effectivement nommée ainsi elle-même. Il en va évidemment de même, et pour les mêmes raisons, avec la relation de dénomination entre les noms communs et les concepts ou catégories généraux.

Pour nous résumer, nous dirons que les noms communs, quoique dénominations, n'ont pas de *sens* dénominatif, tout simplement parce que leurs conditions d'emploi, leur sens donc, n'exige pas que les entités auxquelles elles s'appliquent soient effectivement nommées ainsi, alors que tel est bien le cas des dénominations que sont les noms propres.

On en rappellera une manifestation sur le plan des expressions métalinguistiques. Si les termes de *nom*, *s'appeler*, *être nommé* conviennent aux deux types de dénomination, les expressions *mot* et *terme* ne semblent guère appropriées aux noms propres :

Le terme d'arbre
Le mot 'arbre'
 ? *Le terme de Socrate*
 ? *Le mot 'Socrate'*

Avec cette dernière donnée, se trouve déjà largement entamée la différence de relation de dénomination.

2.3. UNE DIFFÉRENCE D'ENTITÉS

Nous commencerons par un fait bien connu : la différence d'entités dénommées. Le fait que l'on retrouve une relation *signe* $\longleftrightarrow$ *chose* établie par un acte de dénomination préalable à la base des noms propres et des noms communs ne doit pas cacher un fait décisif : les «choses» dénommées ne sont pas les mêmes. Rapprocher ainsi *le chat, c'est le x qui est appelé «chat»*, de *Paul, c'est le x qui est appelé «Paul»*, est trompeur, parce que ce n'est pas le même type de *x* qui est en jeu. Les noms communs dénomment des concepts généraux ou catégories ou encore types, alors que les noms propres dénomment des *particuliers*¹⁹. La plupart des analyses des noms propres signalent une telle restriction. Nous l'avons nous-même utilisée dans notre approche de 1981 et K. Jonasson (1994) la reprend également dans sa définition en postulant que «toute expression associée dans la mémoire à un particulier en vertu d'un lien dénominatif conventionnel stable sera un nom propre».

Ce que la plupart des commentateurs n'ont pas vu en précisant le statut de *particulier*²⁰ des «choses» dénommées par les noms propres, c'est qu'il s'agit d'une véritable restriction sémantique, puisque le fait de reconnaître une expression comme nom propre non seulement nous instruit que le référent visé est dénommé ainsi, mais nous indique

aussi qu'il s'agit d'un particulier. Au sens instructionnel de dénomination s'ajoute ainsi une partie «descriptive»: ce n'est pas n'importe quelle entité qu'un nom propre nous demande de prendre en considération. Si le sens restreint l'extension des référents à chercher, le fait de postuler que les noms propres dénomment des particuliers équivaut, *ipso facto*, à postuler un sens ou du sens pour les noms propres, qu'on le veuille ou non.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce qu'il faut exactement entendre par particulier. Il convient de noter pour le moment une conséquence importante de la différence d'entités dénommées: l'entité dénommée par un nom propre ne peut être *dénommée* ou avoir pour *nom* un nom commun dont elle est une occurrence. Autrement dit, le nom commun qui indique l'appartenance à une catégorie ou à un concept général d'une entité porteuse d'un nom propre ne saurait être le *nom* effectivement attribué à cette entité, sauf évidemment s'il s'agit d'un nom propre «communisé», en emploi «dénommatif»:

Est-ce qu'une Bernadette est venue vous voir ?
Les Albert trouvent souvent leur nom vieillot
Il n'y a pas d'Huguette au numéro que vous avez demandé

Dans cette situation, le nom qui indique que l'entité appartient à la classe des individus appelés *Bernadette*, *Albert* ou *Huguette* ne peut être que le nom «propre» du particulier, puisqu'il provient de tels noms propres. Inversement, si l'on veut que le nom commun soit également le nom de l'occurrence de la catégorie ainsi dénommée, alors il faut que ce nom commun ait été attribué spécifiquement à l'entité en question comme étant «son» nom. Une chatte ne s'appelle réellement *Chatte* que si et seulement si, comme Colette l'a fait pour sa dernière chatte²¹, on lui a effectivement donné ce nom²².

Corollaire, plus ou moins bien souligné, l'apprentissage du nom propre pour un particulier ne permet guère d'utiliser ensuite ce nom propre pour un autre particulier dénommé également ainsi sans nouvelle acquisition de la capacité d'utiliser ce nom pour cet autre particulier. S'il y a cinq individus qui s'appellent *Socrate* (cf. Socrate, mon chien, la voiture de Derrida, le plan d'alphabetisation des vallées vosgiennes et le rouge à lèvres de Marylin Monroe), il faudra cinq apprentissages différents pour pouvoir utiliser *Socrate* pour chacun d'eux. Le nom commun est dans une situation différente vis-à-vis de ce type d'entités. Comme il dénomme une catégorie ou concept rassembleur d'occurrences, il permet, une fois la compétence acquise, d'être utilisé sans nouvel apprentissage pour tout particulier qui présente les propriétés attendues (ou qui se rapproche plus ou moins bien du prototype de la catégorie) de la classe ou catégorie délimitée par le concept en question.

D'autres manifestations de la différence d'entités dénommées sont à signaler. On observe en premier lieu que des questions telles que:

Comment s'appelle ce chien ?
Quel est le nom de ce chien ?

donnent lieu à deux réponses possibles, l'une qui fournit le nom propre de l'entité:

— *Bobby*

l'autre qui indique le nom commun de la catégorie à laquelle il appartient:

— *(C'est un) teckel*

En 1981 et 1984, j'en avais conclu que les expressions *s'appeler* et *être le nom de* étaient ambiguës et qu'il y avait donc lieu de distinguer un emploi *ordinaire* et un emploi *métalinguistique*²³. En fait, l'ambiguïté ne pèse pas sur *s'appeler* ou *être le nom de*, mais

sur l'expression *ce chien*. C'est elle qui est ouverte à deux interprétations référentielles : si *ce chien* renvoie au particulier, c'est le nom propre qui apparaît, s'il renvoie à la classe des chiens dont le chien démontré est une occurrence (cf. *Comment s'appelle ce type de chien ?*), alors c'est le nom commun de la catégorie qui est attendu.

On notera, en second lieu, que si le terme métalinguistique *nom* figure dans des structures telles que *le nom qui désigne... / le nom qui sert à désigner... / le nom pour...*, qui portent préférentiellement sur une classe ou catégorie et soulignent par là même son côté utilitaire, il ne se révèle plus tellement adéquat pour les noms propres (G. Kleiber 1981 et 1984 : 92). C'est ainsi que si l'on a aussi bien :

Quel est le nom de la capitale de la France ? — Paris

que :

Quel est le nom de l'outil qui sert à couper les sarments des vignes ? — Sécateur

l'on a nettement moins bien — c'est significatif — face à :

Le nom qui désigne cet outil est «sécateur»

Le nom qui sert à désigner cet outil est «sécateur»

Le nom pour cet outil est «sécateur»

Quel est le nom qui désigne / sert à désigner / pour cet outil ?

les séquences correspondantes impliquant le nom propre :

? Le nom qui désigne la capitale de la France est Paris

? Le nom qui sert à désigner la capitale de la France est Paris

? Le nom pour la capitale de la France est Paris

? Quel est le nom qui désigne / sert à désigner / pour la capitale de la France ?

Et ce n'est pas le fait du hasard si dans ces séquences le terme *nom* peut se voir précisément substituer le terme *mot* (J. Rey-Debove 1978 : 137), incompatible, nous l'avons vu ci-dessus, avec les noms propres :

Le mot qui désigne / sert à désigner / pour l'outil qui sert à couper les sarments de vignes est «sécateur»

? Le mot qui désigne / sert à désigner / pour la capitale de la France est «Paris»

2.4. NIVEAU ET PORTÉE DE LA RELATION DE DÉNOMINATION

La différence d'entités dénommées entraîne une différence du niveau et de la portée de validité de la relation de dénomination. Celle des noms propres se situe au niveau contingent, factuel, alors que celle des noms communs se place à un niveau générique ou nomique (*law-like*). Nous avons déjà souligné ce fait ci-dessus en distinguant les phrases d'identité analytiques telles que *Une librairie est un magasin où l'on vend des livres* des phrases d'identité non analytiques telles que *Romulus est le fondateur de Rome*. Il se manifeste également dans la difficulté d'avoir un nom propre avec les tournures métalinguistiques de dénomination du type de *On appelle X-x* ou *Est appelé X-x*, qui mettent en jeu, par le biais du *on* indéterminé²⁴, le caractère général de la relation :

— *On appelle «sécateur» l'outil qui sert à tailler les vignes*

? *On appelle Paris la capitale de la France*

— *Est appelé «sécateur» l'outil qui sert à tailler les vignes*

? *Est appelée Paris la capitale de la France*

Ce sont des manifestations de ce type qui nous avaient poussé, entre autres, à parler de *dénomination ordinaire* (noms propres) et de *dénomination métalinguistique* (noms communs) (1981 et 1984) et à caractériser l'opposition en question au moyen du couple *pour tout locuteur* (noms communs) / *pour un locuteur au moins* (noms propres)²⁵. L'idée développée était que le nom propre, à la différence du nom commun, ne faisait pas véritablement partie du code linguistique, en somme qu'il n'était pas conventionnel — ce que devait traduire la quantification existentielle 'pour un locuteur au moins' — et qu'il constituait une propriété du porteur similaire à d'autres de ses attributs, comme sa forme, sa taille, son poids, etc. «En demandant à quelqu'un son nom, écrivions-nous (1981 et 1984 : 91), on ne se renseigne pas sur le langage, alors que si l'on demande le nom de l'outil qui sert à tailler les vignes, l'interrogation porte sur le code linguistique».

Ce qui est faux dans une telle caractérisation, c'est qu'elle donne à croire que la relation de dénomination n'est pas une association conventionnelle destinée à tout locuteur. Même si effectivement il y a deux dictionnaires différents ou, du moins, une séparation dans les dictionnaires pour les noms communs et les noms propres, il n'en reste pas moins que les associations dénominatives nouées par des noms propres sont destinées à tout locuteur. Il y a, dans les deux cas, comme le montre fort bien M. Wilmet (1995), convention¹⁶.

Ce qui est vrai, par contre, et qui fait que l'on a l'impression d'une utilité linguistique plus restreinte ou «privée», c'est que la portée de cette convention et les connaissances qui lui sont associées ont le statut des entités dénommées : elles restent particulières et contingentes et se séparent ainsi crucialement de la convention des noms communs qui active des connaissances générales et dont la portée s'exerce au niveau de celle de l'entité dénommée, à savoir le concept général ou la catégorie : elle peut s'appliquer *a priori* à toute occurrence, passée, présente, potentielle et contrefactuelle de la catégorie dénommée en vertu d'un lien *law-like*, alors que celle du nom propre reste cantonnée, de façon contingente, au seul particulier. De là provient ce sentiment qu'un nom commun est une dénomination linguistiquement plus utile que celle d'un nom propre. Le point décisif en la matière, on le rappelle, est la différence d'entités dénommées, ce qui constitue une invitation à voir de plus près ce que sont ces entités particulières que dénomment les noms propres.

2.5. OÙ LES PARTICULIERS NE SONT PAS AUSSI PARTICULIERS QUE ÇA

Apparemment, les choses sont claires. On peut reprendre à P.F. Strawson (1968-1969 et 1973) le critère des types et séparer les particuliers des concepts généraux en postulant que les concepts servent à grouper, rassembler les particuliers, alors que les particuliers ne peuvent remplir une telle tâche. Une telle distinction suffit à régler la plupart des cas, mais demande à être précisée, d'une part, pour rendre compte de la position des *unica* comme *le soleil*, *la lune*, *la terre*, etc., — qui constituent, on le sait, le contre-argument classique à la thèse des noms propres constantes individuelles — et, d'autre part surtout, pour surmonter l'obstacle moins connu que représente l'existence de «particuliers de particuliers», autrement dit l'existence d'entités qui sont elles-mêmes des occurrences de particuliers, comme le montrent les emplois suivants des noms propres, appelés emplois de *fractionnement* (K. Jonasson 1994) :

Le Victor Hugo de la jeunesse ne vaut pas le Victor Hugo de la vieillesse (G. Kleiber 1981)

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le Céline antisémite est un Céline souriant (K. Jonasson 1994)

L'hiver 1939-1940 voit un Albert Cohen débordant d'énergie (M.-N. Gary-Prieur 1994)

Que constate-t-on en effet dans tous ces emplois ? Qu'il y a des instances de particuliers : que les particuliers dénommés par les noms propres *Victor Hugo*, *Céline* et *Albert Cohen* regroupent eux-mêmes des entités particulières auxquelles on réfère au moyen de descriptions définies ou indéfinies comportant le nom propre plus une expansion indiquant la spécificité de la «fraction» opérée dans le particulier porteur du nom propre.

On ne peut donc en rester là, et nous voudrions, pour terminer, poursuivre deux pistes de recherche ouvertes l'année dernière (G. Kleiber, à paraître a).

2.5.1. CONTRAINTE DE CATÉGORISATION

La première a trait à la hiérarchie et vise à montrer que les noms propres ne s'appliquent pas à des particuliers en tant que particuliers, mais, comme l'a fort bien noté K. Jonasson (1994), à des particuliers en tant que membres d'une catégorie conceptuelle. Autrement dit, ce ne sont pas des *x* que dénomment les noms propres, mais des *x* déjà classés dans une catégorie générale nominale. La formulation qui recourt à la variable individuelle de la logique pour marquer l'entité dénotée par un nom propre, si elle met l'accent sur le caractère d'individu ou de particulier de l'entité en question, détourne par contre d'un autre caractère de ce type d'entités, le fait qu'il ne s'agit pas d'une occurrence-occurrence ou, si l'on veut d'une occurrence de la catégorie *individu* ou *particulier*, mais d'une occurrence reconnue comme étant une occurrence d'une certaine catégorie ou concept général. L'hypothèse est que le nom propre est attribué à un *x* qui est (déjà) *un N* ou, en abrégé, à *un N*. De là, le rôle distinctif qu'assignent E. Buyssens (1973) et K. Jonasson (1994) aux noms propres : ils servent à distinguer «certains des individus qui ont le même nom commun» (E. Buyssens 1973 : 26). Il n'en va évidemment pas ainsi de tous les noms communs : si l'on peut accepter que les noms subordonnés, c'est-à-dire les noms qui se trouvent à l'étage inférieur de la hiérarchie lexicale établie dans la sémantique du prototype (E. Rosch *et alii* 1976 et G. Kleiber 1990) soient aussi des noms qui distinguent des entités déjà nommées — un teckel est conçu comme un type de *chien* (A. Wierzbicka 1985) —, cela est beaucoup moins évident pour les termes du niveau de base (perçoit-on un chien comme un type d'animal ou comme un type de «chose») et encore moins pour les termes au sommet de la hiérarchie comme les noms superordonnés.

La question qui se pose tout naturellement est celle du pourquoi de cette conceptualisation catégorielle : pourquoi est-ce que les noms propres présupposent une catégorisation préalable du particulier qu'ils dénomment ? La réponse tient tout simplement au fait que nous ne concevons pas un particulier ou une entité individuelle comme étant simplement un particulier ou une entité individuelle. Les particuliers sont toujours conçus comme des particuliers d'un certain type. Si l'on essaie de se représenter un individu, on ne peut se représenter qu'un individu déjà saisi dans une certaine catégorie, de même que si l'on essaie de se représenter un fruit ou un animal, ce ne peut être qu'un fruit ou un animal déjà particulier²⁷. C'est pour cette raison que les particuliers saisis par les noms propres ne peuvent l'être que comme des particuliers d'un certain type.

Le problème est de savoir dans quelle catégorie ils sont rangés. En somme, quel type hiérarchique de *N* est en cause ? Les *N* superordonnés comme *animal*, *fruit*, *meuble*, etc., se révèlent inappropriés pour les mêmes raisons qui nécessitent la catégorisation préalable du particulier dénommé par un nom propre : les catégories superordonnées ne possèdent pas, comme l'ont mis en relief (E. Rosch *et alii* 1976), les deux propriétés perceptuelles des catégories basiques et subordonnées que sont la perception d'une forme globale similaire et la possibilité de représenter concrètement ou abstraitement toute la catégorie au moyen d'une image. On ne peut donc dessiner un particulier qui est un animal, un fruit ou un meuble sans dessiner en fait un particulier qui est un animal, un fruit ou un meuble d'un certain type. L'hétérogénéité associée aux noms superordonnés les rend ainsi inaptes à être le nom requis par les particuliers porteurs d'un nom propre²⁸.

Les noms subordonnés ont *a priori* toutes les chances de pouvoir servir de nom catégoriel aux particuliers dénommés par les noms propres : ils renvoient à des catégories bien homogènes cette fois-ci, de telle sorte que l'obstacle de la représentation d'un particulier qui soit un teckel ou une *granny smith* n'existe plus. Malgré cela, ce ne sont pas de très bons candidats pour servir de conceptualisation catégorielle préalable aux particuliers porteurs de noms propres. Tout simplement parce qu'ils supposent eux-mêmes préalablement la reconnaissance de la classe supérieure à laquelle ils appartiennent : un teckel est reconnu comme une espèce de chien, une *granny smith* comme une variété de pommes. La fonction des noms subordonnés est plus une fonction différenciatrice de sous-catégories au sein de la catégorie basique qui les subsume (A. Wierzbicka 1985) qu'une fonction d'identification. S'ils identifient, c'est essentiellement de façon distinctive, en soulignant qu'il s'agit d'un chien spécial pour *teckel* ou d'une pomme spéciale pour *granny smith* (G. Kleiber 1995).

Ce sont finalement les noms du niveau basique qui se révèlent les plus aptes à jouer le rôle de la dénomination générale dans laquelle sont rangés les particuliers dénommés par les noms propres²⁹. Il n'y a rien d'étonnant à cela : ce sont également eux qui, comme nous l'avons montré ailleurs (G. Kleiber 1995), servent prioritairement à identifier les choses : ils possèdent l'homogénéité nécessaire qui fait défaut aux superordonnés et l'identification qu'ils opèrent n'est pas une distinction intra-catégorielle comme celle effectuée par les subordonnés. Autrement dit, on peut se représenter une pomme particulière ou un chien particulier, et on peut se les représenter comme... une pomme particulière ou un chien particulier ! L'hypothèse que nous ferons est donc que les particuliers porteurs d'un nom propre sont saisis prioritairement (et non nécessairement !) dans une catégorie basique. Il va de soi qu'une telle hypothèse mérite un examen plus approfondi, même si les indications données par les définitions sémantiques des noms propres vont dans ce sens.

Deux conséquences, importantes, nous semble-t-il, découlent de cette contrainte de classification catégorielle postulée pour les noms propres. Premièrement, elle explique l'origine — et le succès — de la version *faible* du sens individuel des noms propres, qui postule, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, que le sens des noms propres correspond au prédicat de la classe à laquelle ils appartiennent. Étant donné la nécessité d'une catégorisation préalable, il est tentant de porter au crédit du sens du nom propre, non seulement l'exigence d'une dénomination dans une catégorie générale, mais également la catégorie précise elle-même. Ayant reconnu que les noms propres avaient pour mission de distinguer des particuliers ayant le même nom commun, E. Buyssens (1973 : 26) en conclut que leur signifié correspond à ce nom commun. Une telle position, nous l'avons vu ci-dessus, est trop forte : ce sens «général» classificateur n'est que la conséquence de la contrainte ontologique qui veut que le particulier dénommé le soit dans une catégorie générale.

En second lieu, notre contrainte de la catégorie supérieure offre une explication possible au problème que posent les *unica*³⁰ comme *la terre*, *le soleil*, *la lune*, etc., face aux noms propres comme *Mars*, *Jupiter* ou encore *Vénus*. Pourquoi les premiers sont-ils des noms communs, alors que les seconds sont des noms propres ? La réponse habituelle se contente de souligner le caractère arbitraire d'une telle distinction. On peut risquer — prudemment — une autre réponse, en observant que les particuliers visés par les premiers sont identifiés différemment des particuliers visés par les seconds.

Les particuliers dénotés par les SN définis *la terre*, *le soleil* ou *la lune* ne sont pas appréhendés comme des individus appartenant à une classe conceptuelle supérieure, mais comme des individus uniques du monde dans lequel nous sommes, parce qu'ils sont perçus comme tels : nous ne voyons pas les similarités qui les classeraient avec d'autres

entités dans une même catégorie. Autrement dit, la terre et le soleil ou la lune, par exemple, ne sont pas saisis fondamentalement comme des instances d'une classe prédicative supérieure, mais comme des individus uniques dans le monde qui nous entoure, distingués maximale des autres éléments constitutants. Cette distinctivité, due à l'univocité perceptive, est à la source du caractère descriptif du sens du nom commun correspondant.

Si nous prenons maintenant les particuliers dénotés par *Mars*, *Vénus*, *Saturne* ou encore *Mercury*, la situation est différente : la perception humaine fait qu'ils ne sont pas perçus de façon immédiatement univoque comme des entités uniques au sein des choses du monde, mais comme des entités partageant des propriétés en commun, c'est-à-dire comme faisant partie d'une catégorie supérieure. Ce qui fait que *Mars* est un nom propre, alors que *terre*, *lune* ou *soleil* ne le sont pas, réside ainsi dans la différence de saisie ontologique hiérarchique. Mars est saisi comme une planète et le nom propre marque opaquement son unicité au sein de cette catégorie, alors que la terre et le soleil apparaissent comme des entités uniques au sein des choses du monde — ce sont, en ce sens, des *unica*. Rien n'interdit évidemment de saisir également les *unica* comme des occurrences d'une classe supérieure. Si la terre, la lune ou le soleil sont envisagés dans la série des planètes, à côté d'instances non perceptivement immédiatement univoques, comme Jupiter, Mars, etc., alors la majuscule peut fleurir pour marquer le passage au nom propre : *la Terre*, *le Soleil*, *la Lune* ou *Terre*, *Lune*, *Soleil* (G. Kleiber, à paraître a).

2.5.2. CATÉGORISATION INDIVIDUANTE

La seconde piste de recherche tracée l'année dernière concerne une restriction plus fine sur le type de particuliers. Nous avons essayé de montrer que toute entité particulière ne peut être dénommée par un nom propre, mais que ceux-ci conviennent essentiellement pour ce que l'on a coutume de nommer *objet* ou encore *individu*. Chemin faisant, c'est un nouvel aspect cognitif des noms propres qui se trouvera mis en relief.

On observe que les noms propres d'*individus* concrets tels Paul, Médor, Paris, etc., ne peuvent renvoyer aux occurrences spatio-temporelles de telles entités. Ces occurrences, entités particulières, s'il en est, sont définies par G.N. Carlson (1978, 1979 et 1982), qui en fait, avec les espèces et les objets des entités basiques, des «tranches spatio-temporelles d'individus». Quand je vois Paul ou quand Paul achète un vélo ou est en train de manger ou de faire ceci ou cela, ce n'est qu'un morceau spatio-temporel (une instance ou *stage*) de Paul que je vois ou qui est en train de faire ceci ou cela³¹. L'instance de Paul qui a gagné le marathon ne peut évidemment être l'instance de Paul qui est en train de monter l'escalier avec une canne. Et si l'on revient aux emplois de fractionnement, *le Victor Hugo de la jeunesse* n'est bien entendu pas *le Victor Hugo de la vieillesse*.

Le problème posé, c'est celui du statut de ce que l'on considère comme individu ou objet. Si l'on prend en compte les entités que sont les instances spatio-temporelles, les individus ou objets apparaissent comme des entités abstraites qui ne figurent dans le monde que par l'intermédiaire de leurs instances et que leur individuation ne se fait qu'à partir de faits spatio-temporels. Comment cela se fait-il ? Une telle question dépasse largement le cadre de la linguistique. L'important pour notre réflexion sur les noms propres est que la notion d'individu particulier est également une notion abstraite, — «Nous n'abstrayons un individu», souligne H. Hiz (1971) cité par G.N. Carlson (1982 : 164), «que d'un ensemble de faits»³² —, et qu'en tant que telle, elle constitue un principe organisateur, un concept rassembleur d'instances considérées comme les instances d'un même individu.

D'un point de vue linguistique, le phénomène important est que ces instances spatio-temporelles ne peuvent être dénommées par un nom propre : pour y référer, c'est-à-dire pour les séparer de l'individu tout entier, il faut les construire avec des descriptions comportant le nom de l'individu. Les noms propres s'appliquent eux à l'individu rassem-

bleur de telles occurrences et permettent donc de faire abstraction des différences entre ces instances. Contrairement à G.N. Carlson (1978, 1979 et 1982), nous pensons en effet que lorsqu'un nom propre se combine avec un prédicat événementiel ou *épisodique*, comme dans :

Paul est ivre

Paul s'est fracturé la jambe

il a pour véritable référent, non la «tranche» de l'individu découpée par le prédicat, mais l'individu tout entier³³.

On voit à présent mieux leur rôle cognitif. Comme les noms communs, ils servent eux aussi à organiser la réalité perçue, à ranger ensemble des choses différentes, à catégoriser en somme l'hétérogénéité de notre expérience. Et comme le souligne K. Jonasson (1994 : 18), dont un des apports principaux réside précisément dans la mise au premier plan de la dimension cognitive des noms propres, «la connaissance des noms propres, en nous permettant de désigner des particuliers, nous aidera à structurer le monde et la réalité qui nous entoure». Rappelons ici avec E. Smith et D. Medin (1981) que, sans de telles opérations cognitives, «nous serions submergés par la diversité absolue de notre expérience et incapables de nous souvenir plus d'une fraction de seconde de ce que nous rencontrons». Mais alors que la catégorisation opérée par les noms communs ne gomme pas le statut d'occurrence ou d'instance des entités qu'elle rassemble, l'abstraction opérée par le nom propre, celle qui fait que l'on reconnaît dans une instance spatio-temporelle d'un objet non pas une instance seulement mais l'objet lui-même ou que l'on reconnaît deux instances spatio-temporelles différentes comme étant le même objet, ne retient pas qu'il s'agit d'occurrences ou d'instances différentes, mais met au contraire l'accent sur l'ipséité.

Il s'agit ainsi d'une opération de catégorisation tout à fait particulière qu'opère le nom propre : sa «fonction cognitive principale», souligne K. Jonasson (1994 : 17), «serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité». On donnera aussi la parole à P. Siblot (1994 et à paraître), qui, par un chemin tout à fait différent et sans y voir, comme nous le faisons, une restriction sémantique sur le type de référents dénommés, considère que cette catégorisation individuante est le fondement même du nom propre : «Instrument de sanction d'une promotion à l'individualité, sa [= du nom propre] fonction spécifique est de réaliser une *identification individualisante*, foncièrement différente de l'*identification catégorisante* du nom commun» (P. Siblot, à paraître). Et dans le compte rendu de l'ouvrage de K. Jonasson, il caractérise explicitement l'opération d'individualisation comme une opération de catégorisation individuante : le nom propre «effectue une *identification individualisante* qui contraste avec la catégorisation du nom commun, mais ce faisant il établit lui-même une *catégorie*, celle de l'individu» (P. Siblot 1994 : 159).

On peut en tirer une conséquence sur le sens du nom propre. Il semble bien que c'est dans le fait d'opérer une catégorisation individuante que se niche l'origine du caractère non descriptif ou du statut de désignateur rigide (S. Kripke 1972) du nom propre. Le fait de devoir reconnaître à travers ses différentes manifestations un objet comme étant le même, malgré précisément la diversité «descriptive» de ces manifestations, aboutit logiquement au statut adésriptif ou rigide du désignateur qui opère une telle abstraction. Il reste évidemment la question de savoir ce qui est finalement retenu, quel est le critère d'identité de cette catégorisation individuante. L'*essentiel*... diraient les essentialistes³⁴, à qui nous abandonnons bien volontiers ce problème.

CONCLUSION

Pour notre part, c'est-à-dire celle du linguiste, il semble que nous ayons atteint le but que nous nous sommes fixé : celui de montrer que la différence principale entre les noms propres et les noms communs était une différence de dénomination, qui se laisse résumer dans les deux hypothèses suivantes :

- 1° les noms propres et non les noms communs ont un *sens* de dénomination ;
- 2° quoique les deux catégories soient des dénominations, elles diffèrent par le type d'entités dénommées, le niveau et la portée de la relation de dénomination, la nécessité ou non d'une catégorisation préalable et, enfin, par le type de catégorisation opéré.

La deuxième hypothèse ouvre des perspectives définitoires nouvelles, à la fois en amont, c'est-à-dire au niveau de la catégorie générale des noms propres et des noms communs, et en aval, c'est-à-dire au niveau d'une typologie *dénominative* de ces deux catégories de noms, essentiellement fondée sur l'ontologie et la cognition.

Notes

1. Voir ici M.-N. Gary-Prieur (1989, 1990, 1991 et 1994), K. Jonasson (1982, 1987, 1990b et c, 1991, 1993 et 1994), G. Kleiber (1985, 1991, 1992a, b et c et 1994), N. Flaux (1991), M. Noailly (1991) et M. Wilmet (1986, 1991, 1993 et 1995).
2. Voir G. Kleiber (1981) pour un exposé détaillé des différentes conceptions.
3. Elle a été défendue entre autres par le Russell de *On Denoting* (1905), par A. Gardiner (1940), P. Christophersen (1937), J. Lyons (1978), les causalistes S. Kripke (1972) et M. Devitt (1974). Elle a encore des adeptes aujourd'hui (J. Molino 1982 ; F. Récanati 1983 ; M. Noailly 1987 et K. Jonasson 1994).
4. Voir G. Kleiber (1981 : 370-379), M.-N. Gary-Prieur (1994), K. Jonasson (1994) et M. Wilmet (1995).
5. Voir R. Martin (1983) et G. Kleiber (1978, 1988 et 1989).
6. Il est clair que *Paul*, dans le cas d'êtres humains, est réservé aux hommes, *Paule* aux femmes, mais il n'est pas interdit, comme le souligne J.R. Searle (1972 : 227), qu'un locuteur choisisse d'appeler son fils *Marthe*. Ce faisant, il aura sans doute l'impression, comme nous l'écrivions en 1981, de contrevenir à une règle, mais à une règle socio-culturelle et non sémantique.
7. Plus ou moins seulement. S'il apparaît un article dans l'emploi standard du nom propre, c'est, on le sait, l'article défini qui fait l'affaire (cf. par exemple, *la Marie*, *le Bernard*, etc.).
8. K. Jonasson (1994 : 69) parle de *fonction de nomination* pour ces emplois, divisés en deux types : *nomination didactique* et *nomination performative* (J. Lyons 1978). Pour A. Gardiner (1940), il s'agit des emplois de noms propres *désincarnés* (*disembodied names*) par opposition aux emplois *incarnés* (*embodied names*) du type *Paul est venu*.
9. H. Curat et F.R. Hamlin (1993) proposent une analyse différente. Les noms propres articulés d'énoncés tels que :
On rencontre de nombreux CHAMBON dans la toponymie ne sont pas à analyser par une structure du type *de nombreux x appelés CHAMBON*, mais, dans la lignée de la version faible du sens des noms propres, par une structure comportant un nom commun classificateur : *de nombreux LIEUX appelés CHAMBON*.
10. Pour tous ces emplois et les problèmes qu'ils posent, voir les références signalées dans la note 1.
11. Précision-aveu qui n'a rien à voir ou tout à voir, c'est selon : cela n'a pas été facile.
12. Voir, par exemple, J.C. Anscombe et O. Ducrot (1983) qui considèrent que le sens est argumentatif. Voir L. Fant (1990), D. Wilson & D. Sperber (1990) et J. Moeschler (1993).
13. Pour d'autres expressions à sens instructionnel, voir par exemple les embrayeurs *je*, *ici*, les démonstratifs, etc. (G. Kleiber, à paraître a et b).
14. Nous avons suggéré (G. Kleiber, à paraître a) pour cette raison de les caractériser comme des *symboles dénominatifs*.
15. Nous ne prenons évidemment pas position ici sur la nature de ces choses. Qu'il ne s'agit en fait que de ce que nous pensons être le monde ou la réalité importe peu ici. Le point important à nos yeux est que le langage a pour vocation première de parler du réel. Les signes linguistiques ne sont en effet des signes que parce qu'ils renvoient à autre chose qu'eux-mêmes. C'est dire que nous nous opposons vivement à ceux qui pensent qu'il n'y a que des entités discursives ou linguistiques.
16. S. Kripke (1972 : 55-56) utilise précisément l'identité d'une telle trivialité pour rejeter l'hypothèse d'un sens dénominatif spécifique aux noms propres.
17. Seul le cas du générique :
L'arbre est très prisé au Japon

semble répondre à l'équivalence tracée, puisqu'il s'agit bien dans ce cas du *x* qui a été appelé *arbre*. Il suffit de considérer les génériques en *les* et en *un* :

Les arbres sont très prisés au Japon

Un arbre a sa place partout

pour s'apercevoir que la notion d'occurrence qu'ils entraînent perturbe à nouveau l'équivalence en question.

18. M. Wilmet (1995) parle à propos de ce type de situation de *dénomination métalinguistique* : «la dénomination *métalinguistique* assigne à une dénomination *commune* ou à une dénomination *propre* une nouvelle dénomination *commune* : par exemple, j'appelle un chat un *chat* et Socrate un *sophiste* = 'je donne explicitement un nom commun aux dénominations chat / Socrate'». On notera que seules les dénominations communes peuvent entrer dans un tel processus et que l'attribution de ces noms communs revient en fait à attribuer aux entités en question les propriétés ou traits d'appartenance à la catégorie dénommée par ces noms.
19. M. Wilmet (1995) sépare la dénomination *propre* de la dénomination *commune* en postulant pour la première une relation de dénomination entre un signifiant et un référent et pour la seconde une relation entre un signifiant et un signifié.
20. Il ne s'agit pas ici de ceux qui défendent l'idée du nom propre comme nom d'un individu unique. Une telle thèse largement répandue également est tout à fait différente et s'expose aux critiques, devenues maintenant classiques, des entités différentes portant le même nom propre.
21. Merci à Simone Delesalle pour cette information.
22. M. Wilmet (1995) illustre la notion de *dénomination métalinguistique* avec cette anecdote rapportée par Tullio de Mauro : «À une fâcheuse qui lui demandait *comment s'appelle votre délicieux minet* ?, Benedetto Croce aurait un jour répliqué *Et comment voulez-vous qu'il s'appelle ? Il s'appelle chat*». La réponse de Croce — c'est ce qui à nos yeux en fait le sel — laisse le statut de *chat* équivoque : nom propre ou nom commun ?
23. Notre critique de J. Rey-Debove (1978), qui défend l'idée d'un seul emploi, *métalinguistique*, de ces verbes, était donc également erronée.
24. Cf. la ON-vérité chez A. Berrendonner (1981).
25. R. Martin (1987 : 147) utilise la différence : «dans tous les univers de croyance» (noms communs) *versus* «dans un univers de croyance au moins» (noms propres).
26. M. Wilmet (1995) souligne que la convention qui lie un nom propre à son référent est «d'autant plus facilement révoquant que la popularité de l'objet diminue».
27. Le seul principe associé à la notion de particulier ou d'individu — la notation *x* est transparente à cet égard — est celui de l'unité, de l'individuation, de l'existence d'items isolables et discriminés. Elle engage une vision discontinue de l'univers, une appréhension de la réalité comme constituée de parties discriminables, mais — et c'est là le point essentiel — n'offre pas par elle-même les moyens d'une telle discrimination. Elle ne comporte guère la dimension *sortale* ou descriptive des catégories dénommées par les noms communs et donc ne fournit aucune autre information que celle d'individualité (cf. le rapprochement à faire avec le nom comptable postiche ou nom asortail *chose* (G. Kleiber 1994 : ch. 1)). On ne sait d'un particulier envisagé uniquement comme particulier qu'une et une seule chose, c'est qu'il s'agit d'une entité discriminée, isolée. On ne sait par contre rien sur les moyens qualitatifs qu'implique cette individuation.
28. Objection possible, les noms de *lieux*, avec le N *lieu* qui est bien un superordonné. Mais ce type de noms propres est attribué non aux lieux en tant que lieux, mais à des catégories de lieux (ville, village, etc.). Autre objection possible : et si le particulier ne peut être identifié que comme un membre d'une catégorie superordonnée (cf. qu'on pense par exemple à des animaux mystérieux) ? La réponse est qu'il reste alors le sentiment que le nom superordonné n'est pas la «bonne» dénomination, mais que l'on devrait pouvoir disposer du nom de la catégorie basique (voir G. Kleiber 1995).
29. Il n'en va pas tout à fait ainsi avec les cas «marginiaux» (voir G. Kleiber 1995).
30. Il faut souligner que la référence à un individu unique n'a lieu qu'au niveau du SN *la terre, le soleil*, etc. Les N *terre, soleil*, etc., sont bien des noms communs, ainsi que l'atteste leur comportement avec d'autres déterminants (*il y a du soleil ; j'aurai besoin d'un soleil dans ma vie*, etc.) ou dans d'autres configurations comme celles signalées par M. Wilmet (1995) (*il fait soleil ; prendre un bain de soleil ; admirer le clair de lune ; tracer une demi-lune*). Voir aussi la différence, notée ailleurs (G. Kleiber, à paraître a), entre *Paul a dessiné deux soleils dans le ciel* et (?) *Paul a dessiné deux Mars dans le ciel*.
31. Voir aussi W.v.O. Quine (1960 : 51) et la notion de «bref segment temporel».
32. Voir aussi Ö. Dahl (1975) cité par M.-N. Gary-Prieur (1994 : 246).
33. Voir G. Kleiber (1987) pour une critique du traitement de G.N. Carlson. M.-N. Gary-Prieur (1994 : 246) cite un passage d'Ö. Dahl (1975) qui nous semble aller dans le même sens : «*We feel that each manifestation of John is in some way complete, it represents all of him in some sense*».

34. Voir par exemple la définition de l'individu chez A. Plantinga (1974) en termes de mondes possibles : un individu est un x qui dans un monde w sera distinct de y , et ne sera jamais, quel que soit le monde possible, identique à y .

RÉFÉRENCES

- ANSCOMBRE, J.-C. et O. DUCROT (1983) : *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BERRENDONNER, A. (1981) : *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- BURGE, T. (1973) : «Reference and Proper Names», *The Journal of Philosophy*, LXX, n° 4, pp. 425-439.
- BUYSENS, E. (1973) : «Les noms singuliers», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 28, pp. 25-34.
- CARLSON, G. N. (1978) : *Reference to Kinds in English*, Bloomington, Indiana University Club, ed. 1980, New-York, Garland Publishing.
- CARLSON, G. N. (1979) : «Generic and Atemporal, When», *Linguistics and Philosophy*, 3, pp. 49-98.
- CARLSON, G. N. (1982) : «Generic Terms and Generic Sentences», *Journal of Philosophical Logic*, 2, pp. 145-181.
- CASTANEDA, H.-N. (1985) : «The Semantics and the Causal Roles of Proper Names», *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. XLVI, 1, pp. 1-23.
- CHRISTOPHERSEN, P. (1937) : *The Articles*, Copenhagen.
- CURAT, H. et F. R. HAMLIN (1993) : «Désignation, référence et la distinction entre noms propres et noms communs», *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 109, n° 1 / 2, pp. 1-15.
- DAHL, Ö. (1975) : «Individuals, Subindividuals and Manifestations», *Logical Grammar Report*, Göteborg.
- DEVITT, M. (1974) : «Singular Terms», *The Journal of Philosophy*, LXXI, n° 7, pp. 404-423.
- FANT, L. (1990) : «On The Relevance of the Semantics / Pragmatics Distinction», *Copenhagen Studies in Language*, 13, pp. 16-40.
- FLAUX, N. (1991) : «L'antonomase du nom propre ou La mémoire du référent», *Langue française*, 92, pp. 26-45.
- FUCHS, C. (1982) : *La paraphrase*, Paris, PUF.
- GARDINER, A. (1940) : *The Theory of Proper Names. A Controversial Essay*, London, Oxford University Press, éd. de 1954.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1989) : «Quand le référent du nom propre se multiplie», *Modèles linguistiques*, 11, 2, pp. 119-133.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1990) : «Du Bach, du Colette : neutralisation du genre et recatégorisation des noms de personnes», *Le français moderne*, LVIII, 3 : 4, pp. 174-189.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1991) : «La modalisation du nom propre», *Langue française*, 92, pp. 49-64.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1994) : *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- GEACH, P. T. (1962) : *Reference and Generality*, New York, Ithaca, Cornell University Press.
- GROSS, M. (1977) : *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- HIZ, H. (1971) : «Abstractness of Individuals», M. Munitz (Ed.), *Identity and Individuation*, New York University Press, New York, pp. 251-261.
- JONASSON, K. (1982) : «On Modified Proper Names», *Nordic Linguistic Bulletin*, vol. 6, 4, pp. 12-13.
- JONASSON, K. (1987) : «Articles génériques et noms propres modifiés», G. Kleiber (dir.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris, Klincksieck, pp. 57-72.
- JONASSON, K. (1990a) : «Sens dénotatif, sens connotatif et noms propres modifiés», *Actes du 10^e Congrès des romanistes scandinaves* (Lund 10-14 août 1987), Lund, pp. 219-225.
- JONASSON, K. (1990b) : «Le double statut mondain et métalinguistique du nom propre», *Studier i modern sprakvetenskap*, 9, pp. 123-151.
- JONASSON, K. (1990c) : «Métaphores in absentia et la lexicalisation des noms propres», *Actes du 11^e Congrès des romanistes scandinaves* (Trondheim 13-17 août 1990), Trondheim, pp. 261-271.
- JONASSON, K. (1991) : «Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation», *Langue française*, 92, pp. 64-81.
- JONASSON, K. (1993) : «Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques», *Actes du 19^e Congrès International de linguistique et de philologie romanes* (Santiago de Compostela 4-9 septembre 1989), La Coruna, pp. 429-439.
- JONASSON, K. (1994) : *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KIEFER, F. (1974) : *Essais de sémantique générale*, Paris, Mame.
- KLEIBER, G. (1978) : «Phrases et valeurs de vérité», R. Martin (dir.), *La notion de recevabilité en linguistique*, Paris, Klincksieck, pp. 21-61.
- KLEIBER, G. (1981) : *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER, G. (1984) : «Dénomination et relations dénominatives», *Langages*, 76, pp. 77-94.
- KLEIBER, G. (1985) : «Sur la sémantique et la pragmatique des SN. *Le projet Delors* et *La camarade Catherine*», *L'information grammaticale*, 27, pp. 3-9.

- KLEIBER, G. (1986a): «Déictiques, embrayeurs, 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc. : comment les définir?», *L'information grammaticale*, 30, pp. 3-22.
- KLEIBER, G. (1986b): «À propos de l'analyse *Adjectif démonstratif* = *Article défini* + *élément déictique* ou Sur l'irréductibilité des symboles indexicaux», Actes du XVII^e Congrès International de linguistique et philologie romanes (Aix-en-Provence, 29 août-3 septembre 1984), *Morphosyntaxe des langues romanes*, Aix-en-Provence, pp. 193-210.
- KLEIBER, G. (1987): *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang.
- KLEIBER, G. (1988): «Généricité et raisonnement par défaut», *Le français moderne*, 56, 1 / 2, pp. 1-16.
- KLEIBER, G. (1989): «Généricité et typicalité», *Le français moderne*, 57, 3 / 4, pp. 127-154.
- KLEIBER, G. (1990): *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- KLEIBER, G. (1991): «Du nom propre au nom propre modifié: le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif», *Langue française*, 92, pp. 82-103.
- KLEIBER, G. (1992a): «Quand le nom propre prend article», *French Language Studies*, 2, pp. 185-205.
- KLEIBER, G. (1992b): «Sur les noms propres dits 'métonymiques'», A. Clas (dir.), *Le mot, les mots, les bons mots. Hommage à Igor A. Mel'čuk*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, pp. 77-92.
- KLEIBER, G. (1992c): «À propos de *du Mozart*. Une énigme référentielle», G. Gréciano et G. Kleiber, *Systèmes interactifs. Mélanges offerts à Jean David*, Paris, Klincksieck, pp. 241-256.
- KLEIBER, G. (1994): *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Éd. Armand Colin.
- KLEIBER, G. (1995): «Lexique et cognition: y a-t-il des termes de base?», *Rivista di Linguistica*.
- KLEIBER, G. (à paraître a): «Sur la définition des noms propres: une dizaine d'années après», M. Noailly (dir.), *Actes du Colloque International de Brest* (21-23 avril 1994): *Nom propre et nomination*.
- KLEIBER, G. (à paraître b): «Dialogue, deixis et anaphore», J. C. Beacco et alii (dir.), *Actes du Colloque International Le dialogique* (Université du Maine, 15-16 septembre 1994).
- KRIPKE, S. (1972): «Naming and Necessity», D. Davidson & G. Harman (Eds.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, Reidel, pp. 253-355. Trad. française (1982): *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- KUBCZAK, H. (1985): «Eigennamen als bilaterale Sprachzeichen», *Beiträge zur Namenforschung*, 20, pp. 284-304.
- LYONS, J. (1978): *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.
- MARTIN, R. (1982): «Compte rendu de G. Kleiber (1981)», *Revue de linguistique romane*, 46, pp. 416-419.
- MARTIN, R. (1983a): «La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre», *LINX*, 9, pp. 7-28.
- MARTIN, R. (1983b): *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 2^e éd. 1994.
- MARTIN, R. (1987): *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- MILL, S. (1824): *A System of Logic*, 8^e édition 1949, Londres, Longman.
- MOESCHLER, J. (1993): «Lexique et pragmatique. Les données du problème», *Cahiers de linguistique française*, 14, pp. 7-35.
- MOLINO, J. (1982): «Le nom propre dans la langue», *Langages*, 5-20.
- NOAILLY, M. (1987): «Le nom propre en français contemporain: logique et syntaxe en désaccord imparfait», *Cahiers de grammaire*, 12, pp. 104-112.
- NOAILLY, M. (1991): «L'énigmatique Tombouctou: nom propre et position de l'épithète», *Langue française*, 92, pp. 104-112.
- PLANTINGA, A. (1974): *The Nature of Necessity*, Oxford, The Clarendon Press.
- QUINE, W.v.O. (1960): *Word and Object*, Cambridge, MIT Press.
- RÉCANATI, F. (1983): «La sémantique des noms propres: remarques sur la notion de désignateur rigide», *Langue française*, 57, pp. 106-118.
- REY-DEBOVE, J. (1978): *Le métalangage*, Paris, Le Robert.
- ROSCH, E. et alii (1976): «Basic Objects in Natural Categories», *Cognitive Psychology*, 8, pp. 382-436.
- RUSSELL, B. (1905): «De la dénotation», trad. de *On Referring*, *L'Âge de la Science*, vol. III, n° 3, pp. 171-185, 1970.
- RUSSELL, B. (1956): «Lectures on Logical Atomism», R.C. Marsh (Ed.), *Logic and Knowledge*, London, Akken & Unwin Ltd.
- SEARLE, J. R. (1972): *Les actes du langage*, Paris, Hermann.
- SIBLOT, P. (1994): «Compte rendu de K. Jonasson (1994)», *Cahiers de Praxématique*, 23, pp. 157-159.
- SIBLOT, P. (à paraître): «Noms et images de marque. De la construction du sens dans les noms propres», M. Noailly (dir.), *Actes du Colloque International de Brest* (21-23 avril 1994): *Nom propre et nomination*.
- SMITH, E. & D. MEDIN (1981): *Categories and Concepts*, Harvard University Press, Cambridge.
- STRAWSON, P. F. (1968-69): «Singular Terms and Predication», *Synthese*, 19, 97-117, trad. française dans *Études de logique et de linguistique*, Paris, Seuil, pp. 9-38, 1977.
- STRAWSON, P. F. (1973): *Les individus*, Paris, Seuil.

- VISION, G. (1970): «Essentialism and the Sense of Proper Names», *American Philophical Quarterly*, 7, pp. 321-330.
- WIERZBICKA, A. (1985): *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor, Karoma.
- WILMET, M. (1986): «La détermination des 'noms propres'», G. Kleiber (dir.), *Déterminants. Syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck, pp. 317-330.
- WILMET, M. (1991): «Nom propre et ambiguïté», *Langue française*, 92, pp. 113-124.
- WILMET, M. (1993): «'Écouter du Mozart': Variations sur un thème», *Vox Romanica*, 52, pp. 194-207.
- WILMET, M. (1995): «Pour en finir avec le nom propre?», *L'information grammaticale*, 65, pp. 3-11.
- WILSON, D. & D. SPERBER (1990): «Linguistic Form and Relevance», *UCL Working Papers in Linguistics*, 2, pp. 95-112.